



Val-d'Illiez, le 7 septembre 2020

COMMUNE DE VAL-D'ILLIEZ

L'ASSEMBLEE PRIMAIRE

est convoquée le

lundi 28 septembre 2020 à 20h00
à la Salle polyvalente

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 16 décembre 2019
2. Présentation des Comptes 2019 de la Municipalité
3. Rapport de l'organe de vérification des comptes
4. Approbation des Comptes 2019 de la Municipalité
5. Divers

Cette assemblée sera suivie de

L'ASSEMBLEE BOURGEOISIALE

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée du 16 décembre 2019
2. Présentation des Comptes 2019 de la Bourgeoisie
3. Rapport de l'organe de vérification des comptes
4. Approbation des Comptes 2019 de la Bourgeoisie
5. Divers

Les procès-verbaux des dernières assemblées, les Comptes de la Municipalité et de la Bourgeoisie pour 2019 sont à disposition des intéressés au bureau communal où ils peuvent être consultés pendant les heures d'ouverture.

Les comptes sont également accessibles sur notre site internet www.illiez.ch (rubrique Menu « Administration générale – finances – comptes »).

L'Administration communale

En lien avec la situation épidémiologique actuelle, la Commune prendra toutes les mesures en matière d'hygiène et de conduite face à l'épidémie de COVID-19 selon les recommandations de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP).